



L'Attestation de Connaissances pour les Activités liées aux Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques

RS5650 (date de fin d'enregistrement : 31/12/2026)
Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté Alimentaire

Objectifs

Par catégorie, la formation a pour objectif de transmettre des connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, comportementaux, à l'entretien et de renforcer la prise en compte du bien-être animal lors d'activités professionnelles.

La formation aborde les 8 domaines : alimentation, comportement, logement, droit, reproduction, santé animale, transport et sélection. Un autre objectif de la formation est de permettre aux candidats de valider l'attestation de connaissance associée à la catégorie.

Taux de Satisfaction : 88%

Taux de réussite : 100%

Des formations adaptées à vos besoins

Pour répondre aux questions concrètes des professionnels, nous organisons les formations par catégories d'animaux. Vous pourrez choisir la/les catégories qui vous conviennent parmi :



Chiens



Chat



NAC (Autres animaux de compagnie)



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

Une attestation pour les professionnels

Une attestation pour les professionnels exerçant les activités en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques :

- Les personnes, en contact direct avec les chiens et les chats, exerçant à titre commercial des activités de transit ou de garde, d'éducation, de dressage, de gestion de fourrière, de refuge, d'élevage;
- Les personnes exerçant les activités de vente et de présentation au public de tous les autres animaux de compagnie d'espèces domestiques;
- Les personnes en contact avec les autres animaux de compagnie d'espèces domestiques



Une attestation obligatoire

Ce certificat est obligatoire.

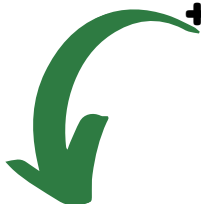
Il est délivré par la préfecture de votre département.

Le dossier de demande du certificat doit comporter une attestation de connaissances suffisantes, obtenue par une formation. Certains diplômes et titres donnent une équivalence à l'attestation de connaissance.

Le grand +

Hébergement et
restauration sur place
possible

+ d'infos
ici



Les tarifs de chaque formation – certification

Le prix de la session de formation dépend du nombre de catégories choisies et de la durée.

Nombre de catégories	Durée	Coût
1 catégorie	17 heures	374 €
2 catégories	21 heures	462 €
3 catégories	25 heures	550 €

Transport d'Animaux Domestiques inclus depuis septembre 2025



**SCANNEZ
MOI**

02 62 56 10 96
06 92 63 18 30

cfppa.st-joseph@educagri.fr



CFAA & CFPPA DE
SAINT JOSEPH



CFAA & CFPPA DE
SAINT JOSEPH



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Édition 28/09/2026